

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Procès-verbal
Date : Séance ordinaire du 17 septembre 2025
Heure : 15 h (16 h aux Îles-de-la-Madeleine)
Lieu : Vidéoconférence (Zoom)

MEMBRES PRÉSENTS

- M^{me} Cathy Arseneau Entreprise
- M^{me} Yolaine Arseneau Directrice générale
- M. J. Antonio Blouin Groupe socio-économique et président
- M. Luc Chrétien Groupe socio-économique
- M^{me} Anabel Cormier Titulaire de DEC préuniversitaire
- M. Jean-Michel Côté Titulaire de DEC technique
- M^{me} Marjorie Dallaire Enseignante, campus de Carleton-sur-Mer
- M. Philippe Kabore Groupe socio-économique
- M. Serge Rochon Directeur des études
- M. Jean-François Sénéchal Groupe socio-économique
- M. Gino Thorne Groupe socio-économique
- M. Louis-Félix Vigneau Étudiant

MEMBRES ABSENTS

- M. Stéphane Gosselin Professionnel
- M. Éric Guénette Enseignant, campus de Gaspé
- M^{me} Nathalie Leblanc Parent

ASSISTENT À LA RÉUNION

- M. Charles Flageole Personnel cadre observateur
- M^{me} Amélie Gagné Secrétaire générale

POSTES VACANTS

- Représentante ou représentant du personnel de soutien (1)
- Représentantes ou représentants des parents d'étudiants (2)
- Représentante ou représentant d'une entreprise (1)
- Représentante ou représentant de la communauté étudiante (1)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et atteinte du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Déclaration d'intérêt;
5. Suivi des postes au conseil d'administration;
6. Adoption du procès-verbal du 18 juin 2025 :
 - 6.1. Suivi du procès-verbal du 18 juin 2025;
7. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif du 19 août 2025 et du 9 septembre 2025 :
 - 7.1. Suivi des procès-verbaux du comité exécutif du 19 août 2025 et du 9 septembre 2025;
8. Période de questions pour la communauté collégiale.

DÉCISION

9. Élection aux comités du conseil d'administration;
10. Nouvelle version du programme *Technologie de la transformation des produits aquatiques*;
11. Calendrier de gestion pédagogique 2025-2026;
12. Désignation du nom officiel du pavillon Z de la résidence.

INFORMATION

13. Suivi des évaluations des hors-cadre;
14. Correspondances;
15. Dépôt des rapports de votes électroniques;
16. Dépôt des rapports des comités du conseil d'administration;
17. Suivi de la planification stratégique;
18. Information du président;
19. Information de la directrice générale;
20. Information du directeur des études;
21. Suivi des activités à l'international;
22. Questions diverses;

23. Date de la prochaine séance;

24. Levée de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 15 h 2 et souhaite la bienvenue aux membres.

Le président souhaite adresser quelques mots aux membres du conseil d'administration puisqu'il termine son mandat à la fin du présent conseil d'administration.

M^{me} Yolaine Arseneau prend ensuite la parole pour remercier M. Blouin pour son ouverture, sa collaboration et sa grande disponibilité.

Le président demande l'autorisation aux membres que la séance soit enregistrée uniquement à des fins de transcription du procès-verbal. Une fois le procès-verbal adopté à la séance suivante du conseil, l'enregistrement sera supprimé.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET ATTEINTE DU QUORUM

La secrétaire générale procède à la vérification des présences et confirme l'atteinte du quorum.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire générale procède à la lecture de l'ordre du jour. Les membres sont invités à ajouter des sujets.

Sur une proposition de M. Jean-Michel Côté, appuyée par M. Jean-François Sénéchal, il est unanimement résolu :

D'adopter le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 septembre 2025.

Résolution CA-2526-01

Fichier joint : *Projet_Ordre du jour_CA_2025-09-17*

4. DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Le président invite les membres à signifier tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts en lien avec un ou des sujets inscrits à l'ordre du jour.

5. SUIVI DES POSTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Postes à pourvoir :

- Représentante ou représentant du personnel de soutien (1)
- Représentantes ou représentants des parents d'étudiants (2)
- Représentante ou représentant d'une entreprise (1)
- Représentante ou représentant de la communauté étudiante (1)

Le président tient à remercier M. Louis-Félix Vigneau pour son implication au cours de la dernière année. Son mandat prendra fin le 18 septembre prochain, et puisqu'il n'est plus étudiant au Cégep, celui-ci ne pourra être renouvelé.

Les démarches sont en cours pour pourvoir les postes vacants.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2025

La secrétaire générale est exemptée de la lecture du procès-verbal qui a été acheminé aux membres en conformité avec le Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de M^{me} Anabel Cormier, appuyée par M. Gino Thorne, il est unanimement résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2025.

Résolution CA-2526-02

Fichier joint : *Procès-verbal_CA_2025-06-18*

6.1. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2025

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal du conseil d'administration du 18 juin 2025.

7. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 19 AOÛT 2025 ET DU 9 SEPTEMBRE 2025

À chaque assemblée du conseil, la directrice générale fait rapport des principales décisions du comité exécutif spécialement par le dépôt des procès-verbaux des réunions, comme prévu au Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Fichiers joints : *Procès-verbal_CE_2025-08-19, Procès-verbal_CE_2025-09-09*

7.1. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 19 AOÛT 2025 ET DU 9 SEPTEMBRE 2025

Sanctions des études

19 août 2025

DEC : 49

AEC : 77

9 septembre 2025

DEC : 7

AEC : 9

Désignation à venir du nom officiel du pavillon Z de la résidence

Le comité exécutif recommande au conseil d'administration du 17 septembre 2025 de désigner officiellement le pavillon Z de la résidence du campus de Gaspé par le nom « SIPU ».

8. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE

En conformité avec la résolution CA-02-176, la secrétaire générale a informé la communauté collégiale qu'une période de questions est prévue à l'ordre du jour de la réunion du conseil.

Aucune question n'a été reçue. La période de questions se terminait le 15 septembre 2025.

9. ÉLECTION AUX COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La secrétaire générale, M^{me} Amélie Gagné, assure d'office le rôle de présidente d'élection et de scrutin. Pour l'assister dans son rôle, il convient de nommer deux scrutateurs.

Sur une proposition de M. Gino Thorne, appuyée par M. Luc Chrétien, il est unanimement résolu :

De nommer, à titre de scrutateurs, M. Charles Flageole et M^{me} Yolaine Arseneau.

Résolution CA-2526-03

Tout au long du processus d'élection, lorsque l'on fait référence aux membres internes, il s'agit des étudiantes et étudiants et des membres du personnel du Cégep. Lorsque l'on fait référence aux membres externes, il s'agit des représentantes et représentants des groupes socio-économiques, des entreprises, des parents et des titulaires de diplômes du Cégep.

PRÉSIDENCE

À la dernière réunion du conseil d'administration, il avait été résolu sur une proposition de M. Éric Guénette, appuyée par M. Paul-André Bourque-Éloquin, de remettre la nomination du président du conseil d'administration pour l'année 2025-2026 à la séance du 17 septembre 2025.

La candidature de M. Gino Thorne avait été proposée et acceptée par ce dernier.

Sur une proposition de M^{me} Cathy Arseneau, appuyée par M^{me} Anabel Cormier, il est unanimement résolu :

De nommer M. Gino Thorne, président du conseil d'administration pour l'année 2025-2026.

Résolution CA-2526-04

VICE-PRÉSIDENTE

À la dernière réunion du conseil d'administration, il avait été résolu sur une proposition de M. Jean François Sénéchal, appuyée par M^{me} Anabel Cormier :

De nommer M. Jean-Michel Côté, vice-président du conseil d'administration pour l'année 2025-2026.

COMITÉ EXÉCUTIF

En conformité avec l'article 5 du Règlement de régie interne, le comité exécutif est composé de la Direction générale, de la présidence, de deux membres externes et d'une ou d'un membre interne. La directrice générale agit d'office à titre de présidente du comité.

Les membres en fonction sont :

- M. Jean-Michel Côté, membre externe;
- M. Éric Guénette, membre interne;
- Un poste est vacant.

Les principales responsabilités du comité exécutif sont :

- D'assurer, avec la Direction générale, la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et de toute matière administrable d'ordre général du Cégep;
- De sanctionner les études;

- D'étudier tous les aspects d'un problème important et de recommander au conseil une ou des solutions.

ÉLECTION DES MEMBRES EXTERNES DU COMITÉ EXÉCUTIF

La présidente d'élection déclare la période de mise en candidature ouverte pour les deux postes de membres externes du comité exécutif.

Suite à l'appel de candidatures envoyé la semaine dernière, M. Philippe Kabore et M^{me} Annick Nadeau ont manifesté leur intérêt pour siéger sur ces postes.

Sur une proposition de M. Luc Chrétien, appuyée par M. Jean-Michel Côté, il est unanimement résolu :

De nommer M. Philippe Kabore et M^{me} Annick Nadeau comme membres externes du comité exécutif pour l'année 2025-2026.

Résolution CA-2526-05

ÉLECTION DE LA OU DU MEMBRE INTERNE DU COMITÉ EXÉCUTIF

La présidente d'élection déclare la période de mise en candidature ouverte pour le poste de membre interne du comité exécutif.

Suite à l'appel de candidatures envoyé la semaine dernière, M. Éric Guénette a manifesté son intérêt pour siéger sur ce poste.

Sur une proposition de M^{me} Marjorie Dallaire, appuyée par M^{me} Anabel Cormier, il est unanimement résolu :

De nommer M. Éric Guénette comme membre interne du comité exécutif pour l'année 2025-2026.

Résolution CA-2526-06

COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

En conformité avec l'article 6 du Règlement de régie interne, le comité d'audit et des finances est composé de la présidence ou de la vice-présidence et de deux autres membres. Il peut s'agir de deux membres externes ou d'une ou d'un membre interne et d'une ou d'un membre externe. Le conseil doit également nommer la personne qui présidera le comité.

Les membres en fonction sont :

- M. Éric Guénette, membre interne;
- M^{me} Cathy Arseneau, membre externe;
- Un poste est vacant.

Les principales responsabilités du comité d'audit et des finances sont :

- D'exercer une responsabilité de surveillance pour assurer l'intégrité des résultats comptables et financiers;
- D'analyser et de recommander au conseil des politiques et des processus pour les activités de nature financière;
- D'évaluer le processus d'audit externe.

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

La présidente d'élection déclare la période de mise en candidature ouverte pour les deux postes de membres du comité d'audit et des finances.

Suite à l'appel de candidatures envoyé la semaine dernière, M. Éric Guénette et M^{me} Cathy Arseneau ont manifesté leur intérêt pour siéger sur ces postes.

Sur une proposition de M. Philippe Kabore, appuyée par M. Luc Chrétien, il est unanimement résolu :

De nommer M. Éric Guénette et M^{me} Cathy Arseneau au comité d'audit et des finances pour l'année 2025-2026.

Résolution CA-2526-07

MEMBRE D'OFFICE : PRÉSIDENTE OU VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La personne à la présidence ou à la vice-présidence est membre d'office du comité. C'est M. Jean-Michel Côté, qui siègera au comité d'audit et des finances.

NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

Le Règlement de régie interne prévoit que le comité nomme, parmi les membres élus, une personne pour présider le comité.

COMITÉ DE SUIVI DES CENTRES COLLÉGIAUX DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

En conformité avec l'article 7 du Règlement de régie interne, le comité de suivi des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) est composé de la Direction générale, de la Direction des études, du responsable de la recherche et de l'innovation et de deux membres du conseil.

Les membres en fonction sont :

- M^{me} Cathy Arseneau, membre externe;
- M. Stéphane Gosselin, membre interne.

Les principales responsabilités du comité de suivi des CCTT sont :

- D'examiner les documents nécessaires à la reddition de comptes demandée par le ministère pour chacun des CCTT;
- D'examiner le budget annuel et le rapport financier annuel des CCTT, en collaboration avec le comité d'audit et des finances;
- D'effectuer le suivi des ententes de gestion avec les CCTT.

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI DES CCTT

La présidente d'élection déclare la période de mise en candidature ouverte pour les deux postes de membres du comité de suivi des CCTT.

Suite à l'appel de candidatures envoyé la semaine dernière, nous n'avons reçu aucune candidature pour siéger sur ce comité. Après discussion avec M^{me} Yolaine Arseneau et M. Gino Thorne, il est proposé de combiné le comité de suivi des CCTT à celui du comité d'audit et des finances. D'emblée, le comité d'audit et des finances était déjà sollicité pour participer au comité de suivi des CCTT pour la portion chiffrée. De plus, M^{me} Arseneau ajoutera à ses points de suivi à chaque séance du conseil d'administration, les informations à transmettre en lien avec les CCTT.

Sur une proposition de M^{me} Marjorie Dallaire, appuyée par M. Philippe Kabore, il est unanimement résolu :

D'intégrer le comité de suivi des CCTT au comité d'audit et des finances pour l'année 2025-2026.

Résolution CA-2526-08

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

En conformité avec l'article 8 du Règlement de régie interne, le comité des ressources humaines est composé de la présidence et de deux membres du conseil. Il peut s'agir d'une ou d'un membre interne et d'une ou d'un membre externe ou de deux membres externes.

Les membres en fonction sont :

- M. Éric Guénette, membre interne;
- M^{me} Cathy Arseneau, membre externe;
- M. Jean-François Sénéchal, membre externe.

Les principales responsabilités du comité des ressources humaines sont :

- D'assister le conseil dans l'adoption et le suivi des politiques et règlements touchant la planification de la main-d'œuvre, l'acquisition des talents, la formation, le perfectionnement, la gestion de la relève, le code de civilité et les politiques relatives à l'éthique et au comportement;
- De procéder à l'évaluation annuelle et au processus de renouvellement du mandat de la Direction générale et de la Direction des études;
- De conseiller le conseil à propos de toute question qu'il lui soumet.

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

La présidente d'élection déclare la période de mise en candidature ouverte pour les trois postes de membres du comité des ressources humaines.

Suite à l'appel de candidatures envoyé la semaine dernière, M. Jean-François Sénéchal et M^{me} Cathy Arseneau ont manifesté leur intérêt pour siéger sur ces postes.

Sur une proposition de M^{me} Anabel Cormier, appuyée par M. Serge Rochon, il est unanimement résolu :

De nommer M. Jean-François Sénéchal et M^{me} Cathy Arseneau au comité des ressources humaines pour l'année 2025-2026.

Résolution CA-2526-09

COMITÉ DE RECOURS

En conformité avec l'article 9 du Règlement de régie interne, le comité de recours est composé de trois membres externes.

Les membres en fonction sont :

- M. Jean-François Sénéchal, membre externe;
- M^{me} Nathalie Leblanc, membre externe;
- Un poste est vacant.

Les principales responsabilités du comité de recours sont :

- De traiter équitablement les demandes de recours provenant des étudiantes et étudiants du Cégep à la suite d'une décision prise par la Direction générale en vertu du Règlement relatif aux conditions de vie au Cégep.

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DE RECOURS

La présidente d'élection déclare la période de mise en candidature ouverte pour les trois postes de membres du comité de recours.

Suite à l'appel de candidatures envoyé la semaine dernière, M. Jean-François Sénéchal et M^{me} Anabel Cormier ont manifesté leur intérêt pour siéger sur ces postes.

Un poste est vacant.

Sur une proposition de M. Luc Chrétien, appuyée par M. Jean-Michel Côté, il est unanimement résolu :

De nommer M. Jean-François Sénéchal et M^{me} Anabel Cormier au comité de recours pour l'année 2025-2026.

Résolution CA-2526-10

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

En conformité avec l'article 10 du Règlement de régie interne, le comité de gouvernance et d'éthique est composé de la Direction générale, de la présidence et de deux à trois membres du conseil.

Les membres en fonction sont :

- M. Gino Thorne, membre externe;
- Deux postes sont vacants.

Les principales responsabilités du comité de gouvernance et d'éthique sont :

- D'établir et de réviser le règlement de régie interne, le code d'éthique et de déontologie du conseil;
- D'assurer le suivi des nominations au conseil d'administration et du plan de relève des membres;
- D'élaborer et de réviser un programme d'accueil et d'intégration des nouveaux membres du conseil et un programme de formation continue pour les membres;
- De s'assurer de la mise en œuvre et de la mise à jour des politiques et des règlements nécessaires au bon fonctionnement du Cégep.

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

La présidente d'élection déclare la période de mise en candidature ouverte pour les deux postes de membres au comité de gouvernance et d'éthique. Il est possible de nommer un troisième membre.

Suite à l'appel de candidatures envoyé la semaine dernière, M. Jean-François Sénéchal, M^{me} Annick Nadeau et M. Éric Guénette ont manifesté leur intérêt pour siéger sur ces postes.

Sur une proposition de M. Jean-Michel Côté, appuyée par M^{me} Anabel Cormier, il est unanimement résolu :

De nommer M. Jean-François Sénéchal, M^{me} Annick Nadeau et M. Éric Guénette au comité de gouvernance et d'éthique pour l'année 2025-2026.

Résolution CA-2526-11

COMITÉ DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Conformément à la décision adoptée lors de la séance du 31 mai 2023, les membres du comité de la planification stratégique seront responsables d'en assurer le suivi tout au long de sa durée.

Les membres en fonction sont :

- M. Jean-François Sénéchal, membre externe;
- M^{me} Yolaine Arseneau, membre interne;
- M^{me} Nathalie Leblanc, membre externe;
- M. Stéphane Gosselin, membre interne.

Composition :

- Le comité de la planification stratégique est composé de trois membres externes du conseil d'administration ou de deux membres externes et d'une ou d'un membre interne;
- La personne à la Direction générale fait également partie du comité;
- Les membres démontrent de l'intérêt envers les processus de planification stratégique et, si possible, possèdent de l'expérience dans ce domaine;
- Ces personnes sont nommées lors d'une séance du conseil d'administration;
- Les membres du comité se nomment une ou un porte-parole qui assure la coordination des travaux et la transmission de l'information;
- Le comité peut s'adjoindre de personnes-ressources, au besoin.

ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

La présidente d'élection déclare la période de mise en candidature ouverte pour les deux postes de membres au comité de la planification stratégique. Il est possible de nommer un troisième membre.

Suite à l'appel de candidatures envoyé la semaine dernière, M. Jean-François Sénéchal et M^{me} Annick Nadeau ont manifesté leur intérêt pour siéger sur ces postes.

Un poste est vacant.

Sur une proposition de M. Luc Chrétien, appuyée par M. Philippe Kabore, il est unanimement résolu :

De nommer M. Jean-François Sénéchal et M^{me} Annick Nadeau au comité de la planification stratégique pour l'année 2025-2026.

Résolution CA-2526-12

10. NOUVELLE VERSION DU PROGRAMME *TECHNOLOGIE DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS AQUATIQUES*

Le directeur des études, M. Serge Rochon, présente le point.

L'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ), en collaboration avec la Direction des études, a procédé à l'élaboration d'une nouvelle version locale du programme *Technologie de la transformation des produits aquatiques*, basé sur le devis ministériel de 2008. Cette révision a permis de mettre à jour la grille de cours et de l'arrimer aux réalités et aux besoins du secteur en 2025.

Dans la continuité de ces travaux, il est également proposé de modifier l'appellation du programme afin qu'elle reflète mieux son orientation et son positionnement stratégique. Le nouveau nom proposé est *Technologies bioalimentaires aquatiques*.

Les avantages de cette nouvelle version et du changement de nom sont :

- Une offre de formation mieux adaptée aux enjeux actuels et futurs;
- Une appellation plus représentative des compétences visées (valorisation, innovation, développement durable, recherche appliquée);
- Une meilleure attractivité pour la relève;
- Un alignement avec les grandes orientations nationales et régionales en matière de bioalimentaire et d'économie bleue.

Considérant l'avis favorable de la commission des études à sa séance du 10 septembre 2025;

Sur une proposition de M^{me} Cathy Arseneau, appuyée de M. Philippe Kabore, il est unanimement résolu :

D'approuver la nouvelle version du programme de *Technologie de la transformation des produits aquatiques*;

D'approuver la suggestion de modification de l'appellation du programme *Technologie de la transformation des produits aquatiques* pour *Technologies bioalimentaires aquatiques*;

De transmettre au ministère de l'Enseignement supérieur la présente résolution, accompagnée de la recommandation favorable du Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (Évolupêche).

Résolution CA-2526-13

Fichier joint : *Transfo_Document_Programme(DEC technique)*

11. CALENDRIER DE GESTION PÉDAGOGIQUE 2025-2026

Le directeur des études, monsieur Serge Rochon, présente le point.

Conformément à la Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études, la Direction des études doit faire approuver le plan d'évaluation de ses programmes d'études qui sera basé sur les règles générales de la politique.

Sur une proposition de M. Luc Chrétien, appuyée par M. Jean-François Sénéchal, il est unanimement résolu :

D'approuver le calendrier de gestion pédagogique 2025-2026.

Résolution CA-2526-14

Fichier joint : *Calendrier_de_gestion_pédagogique_25-26*

12. DÉSIGNATION DU NOM OFFICIEL DU PAVILLON Z DE LA RÉSIDENCE

La directrice générale, M^{me} Yolaine Arseneau, présente le point.

Le Cégep a adopté, il y a plusieurs années, la Politique sur la désignation toponymique des éléments bâtis, des éléments naturels et des lieux, et cette politique prévoit la consultation des membres du comité exécutif pour une éventuelle recommandation au conseil d'administration. Cette consultation s'est tenue lors du comité exécutif du 9 septembre dernier.

Une suggestion a été formulée par le régisseur général de la résidence concernant la désignation du pavillon Z.

Le pavillon Z avait été, à une certaine époque, converti en espace de bureaux. Cependant, en réponse aux besoins croissants en matière d'hébergement étudiant, le Cégep a pris la décision de reprendre possession du pavillon afin d'y aménager de nouveaux appartements et chambres destinés aux étudiantes et étudiants.

Les trois autres pavillons de la résidence portent actuellement des noms de rivières :

- Pavillon St-Jean
- Pavillon Dartmouth
- Pavillon York

Dans le cadre d'une démarche de réflexion, une proposition a été soumise pour lui attribuer le nom « SIPU », un mot signifiant « rivière » en langue autochtone. Afin de valider cette proposition, un échange a eu lieu avec la communauté autochtone de Gespeg, qui a exprimé son appui à l'utilisation de ce nom. Cette désignation s'inscrit dans la continuité des noms actuels des autres pavillons.

Par ailleurs, plusieurs projets sont en cours en lien avec les différentes communautés autochtones, notamment un projet de sécurisation culturelle mené en collaboration avec le Département de soins infirmiers, ainsi que le programme de *Techniques de travail social*. Un autre projet est en cours entre le Département de criminologie au campus de Carleton-sur-Mer et la communauté autochtone. Un contact est également établi avec le Service de police de Gesgapegiag.

Considérant qu'une réflexion a été menée sur l'attribution d'un nom au pavillon Z afin d'assurer une cohérence avec les autres pavillons;

Considérant qu'une proposition a été soumise visant à nommer le pavillon Z du nom « SIPU », un mot signifiant « rivière » en langue autochtone, en continuité avec la thématique actuelle;

Considérant que cette proposition a fait l'objet d'un échange avec la communauté concernée, laquelle a exprimé son appui à l'utilisation de ce nom;

Considérant que cette initiative s'inscrit dans une volonté plus large d'inclusion et de reconnaissance des communautés autochtones, en cohérence avec d'autres projets en cours;

Considérant la recommandation favorable du comité exécutif;

Sur une proposition de M. Philippe Kabore, appuyée par M^{me} Anabel Cormier, il est unanimement résolu :

De désigner officiellement le pavillon Z de la résidence du campus de Gaspé par le nom « SPU ».

Résolution CA-2526-15

Fichiers joints : *Lettre de demande – Pavillon SPU; Politique sur la désignation toponymique des éléments bâtis des éléments naturels et des lieux; Appui par courriel – Pavillon SPU*

13. SUIVI DES ÉVALUATIONS DES HORS-CADRE

Le président du conseil d'administration, M. J. Antonio Blouin, présente le point.

Le président demande le huis clos pour le traitement de ce point. Le président demande également l'autorisation pour que M^{me} Amélie Gagné, secrétaire générale, reste dans la salle pour le traitement de ce point.

M^{me} Yolaine Arseneau, M. Serge Rochon, M^{me} Marjorie Dallaire et M. Charles Flageole quittent la salle pendant la durée du huis clos, comme ils sont des membres du personnel du Cégep de la Gaspésie et des Îles. M. Éric Guénette et M. Stéphane Gosselin étant absents de la séance.

Sur une proposition de M. Philippe Kabore, appuyée par M. Jean-François Sénéchal, il est unanimement résolu :

D'ouvrir le huis clos à 16 h 4, et d'accepter la présence de M^{me} Amélie Gagné pour le huis clos.

Résolution CA-2526-16

Le président souhaite adresser des félicitations à M^{me} Yolaine Arseneau, directrice générale et à M. Serge Rochon, directeur des études.

Sur une proposition de M. Jean-Michel Côté, appuyée par M. Luc Chrétien, il est unanimement résolu :

De lever le huis clos à 16 h 25.

Résolution CA-2526-17

14. CORRESPONDANCES

- 3 juillet 2025 : Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur – Annonce niveaux d'investissements
- 4 juillet 2025 : Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur – Soutien financier – Volet 2 de l'Annexe R108
- 5 septembre 2025 : Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur - Compétences langues secondes

Fichier joint : *Correspondances*

15. DÉPÔT DES RAPPORTS DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Les rapports de votes électroniques du comité exécutif sont déposés à titre informatif :

- 3 juillet 2025 : Approbation du paiement des cotisations annuelles à la Fédération des cégeps
- 3 juillet 2025 : Demande de financement – Les Cuistots interculturels
- 14 août 2025 : Achat d'un électrolyseur pour le CCTT en énergies renouvelables
- 11 septembre 2025 : Convention d'assistance mutuelle - Cyberrisques
- 11 septembre 2025 : Réfection du stationnement ouest – Campus de Gaspé

Fichiers joints : *CE_Rapport vote électronique-Approbation du paiement des cotisations annuelles à la Fédération des cégeps 2025-07-03, CE_Rapport vote électronique-Demande de financement - Les Cuistots interculturels 2025-07-03, CE_Rapport vote électronique-Achat d'un électrolyseur pour le CCTT en énergies renouvelables 2025-08-14, CE_Rapport*

vote électronique-Convention d'assistance mutuelle au regard des cyberrisques_2025-09-11, CE_Rapport vote électronique-Octroi du contrat pour la réfection du stationnement ouest – Campus de Gaspé_2025-09-11

16. DÉPÔT DES RAPPORTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le compte rendu du comité d'audit et des finances du 18 juin 2025 est déposé à titre informatif.

Fichier joint : *Procès-verbal_Comité_d'audit_et_de_vérification*

17. SUIVI DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

La directrice générale, M^{me} Yolaine Arseneau, présente le point.

Le plan de travail de chacune des orientations est déposé au conseil d'administration. La première partie présente les objectifs que le Cégep entend poursuivre, accompagnés des indicateurs et des cibles associées à chacune des orientations. La seconde partie détaille les moyens mis en œuvre pour réaliser ces objectifs.

Cette année marque la moitié de notre mandat. Une consultation auprès de tout le personnel débutera en octobre afin d'évaluer les réalisations accomplies jusqu'à maintenant.

Fichier joint : *Tableau_de_bord_et_outil_de_suivi_2025-2026*

18. INFORMATION DU PRÉSIDENT

Le président n'a pas de point à transmettre lors de la séance.

19. INFORMATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale, M^{me} Yolaine Arseneau, transmet les points d'information suivants :

Comité de transition CCTT en pêche

La collaboration prendra fin en juin 2026. Le comité de transition a entamé ses travaux, et le plan de travail est établi et progresse comme prévu. Pour l'année en cours, l'objectif est de déposer entre deux et trois projets destinés aux enseignantes et enseignants. Actuellement, des discussions sont en cours concernant la récupération des équipements, accompagnées par un avocat de la Fédération des cégeps, qui nous soutient dans cette démarche. À ce jour, l'échéancier est respecté.

Tournée des campus

Le moral des équipes demeure satisfaisant, toutefois, les répercussions du gel d'embauche et le plafond des heures rémunérées commencent à se faire sentir.

Annnonce d'une unité mobile pour la formation en éolien

L'annonce, faite à la fin du mois d'août, de la mise en place d'une unité mobile dédiée à la formation en éolien marque une étape importante pour le Cégep. Ce projet permettra de favoriser un rapprochement significatif et durable entre les différentes communautés autochtones.

Conférence de presse concernant l'inauguration de la résidence étudiante du campus de Carleton-sur-Mer

Le Cégep a inauguré la nouvelle résidence étudiante du campus de Carleton-sur-Mer lors d'une conférence de presse tenue le 11 août dernier. Une belle annonce qui a bénéficié d'une excellente couverture médiatique.

IMPAC6 la semaine prochaine

Le Sénégal a été choisi pour accueillir, en 2027, un congrès international consacré aux aires marines protégées.

Le Cégep a été sollicité pour organiser cette rencontre réunissant 80 scientifiques venus des quatre coins du monde, afin de discuter des thématiques qui seront abordées lors du congrès. La majorité des activités se dérouleront à l'Hôtel Baker. À cette occasion, une conférence de presse sera tenue pour annoncer le lancement du projet Compétences professionnelles et employabilité des jeunes en environnement (COPEJ), dont la réalisation est prévue d'ici 2032 (24,8 M\$).

20. INFORMATION DU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Le directeur des études, M. Serge Rochon, transmet les points d'information suivants :

Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC)

Le directeur des études explique que la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) procèdera à un audit sur notre collège à la fin du mois concernant nos mécanismes d'assurance qualité. Cela fait suite à notre rapport d'autoévaluation sur l'efficacité de notre système d'assurance qualité, que nous avons adopté en mai dernier. La CEEC se penchera sur nos mécanismes mis en place par notre cégep pour garantir la qualité de nos programmes d'études, la qualité de l'évaluation des apprentissages ainsi que nos mécanismes de suivi pour notre plan de la réussite et notre plan stratégique. Les membres du conseil d'administration auront l'occasion de s'entretenir avec le commissaire, M. Gordon Brown, responsable de l'audit, le 30 septembre prochain.

Intelligence artificielle

Le directeur des études informe le conseil d'administration que le Cégep dispose maintenant d'outils pour soutenir notre personnel enseignant face aux défis de l'intelligence artificielle générative (IAG). Un guide pratique et des balises pour encadrer l'IAG ont été diffusés à la rentrée. Cela fait suite aux recommandations de notre comité de réflexion sur les impacts de

l'intelligence artificielle en enseignement. L'arrivée de ChatGPT en 2022 avait soulevé beaucoup d'inquiétudes sur les dangers de tricherie lors des évaluations. Les outils mis en place, sans être parfaits, permettent de mieux encadrer l'intégration de l'intelligence artificielle en enseignement.

21. SUIVI DES ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL

Les fiches de projets sont déposées à titre informatif.

M^{me} Yolaine Arseneau souhaite attirer l'attention des membres du conseil sur le projet de délocalisation de deux AEC, soit éducation à l'enfance et maintenance d'éoliennes.

Il s'agit des programmes du Collège qui sont délocalisés à Dakar, au Sénégal.

Le projet progresse très bien, et le Cégep sera bientôt en mesure de diplômer ses premiers étudiants. L'un des grands avantages pour ces derniers est la reconnaissance de leur diplôme, que ce soit pour travailler au Québec ou au Sénégal.

Enfin, le Cégep a accueilli la semaine dernière une délégation sénégalaise, ce qui a donné lieu à des échanges particulièrement enrichissants.

Fichier joint : *Fiches_projets_international_2025-09-17*

22. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée.

23. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration aura lieu le 12 novembre 2025.

24. LEVÉE DE LA SÉANCE

Avant de lever la séance, le président présente aux membres un sondage d'évaluation de la séance. Les membres sont invités à remplir le sondage à la fin de la séance pour évaluer leur participation et l'organisation de celle-ci. Le sondage se trouve sur la page d'accueil de l'Espace-Conseil d'administration. Un courriel est acheminé à tous les membres dès maintenant avec le lien.

Sur une proposition de M. Luc Chrétien, appuyée par M. Serge Rochon, l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 17 h 2.

SIGNATURES



J. Antonio Blouin

Président du conseil d'administration



Amélie Gagné

Secrétaire générale